

Club de marche FFBMP LG 063

INFO – GODASSE - OUPEYE

Belgique-België
P.P.-P.B.
4680 Oupeye
BC 16864
P 000895

Club fondé en 1969

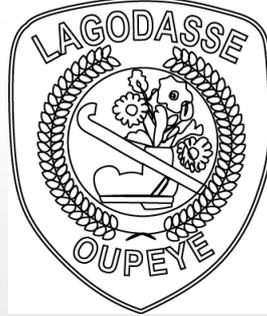
Site Web : www.lagodasseoupeye.be

Adresse courriel : LG063@ffbmp.be

Adresse du local : rue Sondeville, 11 – 4680 Oupeye

Compte bancaire IBAN : BE15 0680 5588 2030 BIC : GKCCBEBB

Périodique bimestriel – Jan – Fév - 2012 N° 2012/1



vous présente ses Meilleurs Vœux pour
l'année **2012**

Vendredi 06 janvier 2012 à 19h au local

Santiago : préparation du sac à dos

Dimanche 22 janvier 2012

Excursion à Knokke

Sa. 18 et Di. 19 février 2012

Marche parrainée à Battice

Editeur responsable : Mme DEMARET Marie-Claire, rue Sondeville, 20 B – 4680 - Oupeye

Président d'honneur - Président fondateur
Mr Jean MÉLARD
 rue Prince Charles, 9
 4680 OUPEYE

C O M I T É	<i>Responsable bar</i>	BEAUMONT Monique Rue F. Chaumont, 86 4040 HERSTAL Tél.: 04/266.79.74
	<i>Secrétaire + responsable intendance, cuisine et matériel + gestion des équipements</i>	DEMARET Marie-Claire Rue Sondeville, 20 4680 OUPEYE Tél /fax : 04/264.97.97
	<i>Responsable adjointe bar</i>	FLANDRE Annie Quai Saint-Léonard, 35 A102 bte 34 4000 Liège Tél.: 04/264.09.56 GSM : 0498/19.32.49 annie.flandre@gmail.com
	<i>Trésorier + vice-président + représentant Fédération</i>	JEUKENS Lambert Rue Jean Hubin, 120 4680 OUPEYE Tél.: 04/264.70.23 GSM : 0497/66.93.89 lambert.jeukens@teledisnet.be
	<i>Vice-Trésorier + responsable comptabilité marches</i>	LAHAYE Eliane Rue Jean Dessard, 9 4040 HERSTAL Tél.: 04/263.64.62 GSM : 0472/99.05.14 jtober.strata@gmail.com
	<i>Responsable informatique</i>	LAZZARI Robert Rue sur les Thiers, 316 4040 HERSTAL Tél.: 04/264.62.87 GSM : 0497/15.37.78 robert.lazzari@gmail.com
	<i>Président + responsable circuits et balisage + Info-Godasse</i>	MERTENS Joseph Rue Sondeville, 20 4680 OUPEYE Tél /fax : 04/264.97.97 GSM : 0496/22.16.84 Joseph_mertens@live.be
	<i>Responsable assurances + responsable inscriptions et commandes étiquettes + responsable ouverture local</i>	REMACLE André Rue F. Chaumont, 86 4040 HERSTAL Tél.: 04/266.79.74
	<i>Responsable relations extérieures et inscriptions</i>	THOMAS Myriam Rue Gamet, 26 4682 HEURE-LE-ROMAIN Tél.: 04/286.30.15 GSM : 0496/36.78.70
	<i>Collaborateur</i>	VANHEUKELOM Jérôme Rue du Vicinal, 19 4670 BLEGNY GSM : 0478/92.61.60
<i>Collaboratrice</i>	WEBER Catherine Rue du Vicinal, 19 4670 BLEGNY GSM : 0478/92.61.60	

Discours du président lors du souper des bénévoles.

Bonsoir Mesdames, bonsoir messieurs, bonsoir aussi à la jeunesse,

Cela fait un lustre maintenant que je prends la parole lors du souper de fin d'année appelé « des bénévoles ». Et je puis vous annoncer que ce sera la dernière fois. Rassurez-vous, j'éprouve toujours autant de plaisir en votre compagnie que lors du premier jour et serai toujours là l'an prochain, si du moins telle sera la volonté du plus grand nombre lors de la prochaine assemblée générale, mais nous avons décidé dernièrement en comité de bouleverser un peu les us. Si, dans notre esprit, ce souper tient à remercier les nombreux bénévoles que compte notre club, deux handicaps sont apparus. Tout d'abord, le nom : souper des bénévoles. Bien sûr, c'est une occasion de se réunir autour d'un bon repas et de vous remercier pour votre collaboration mais loin de nous l'idée d'exclure qui que ce soit. La question m'a été posée : puis-je venir au souper même si je n'ai pas été bénévole cette année ? La réponse est oui, trois fois oui. Donc, pour ôter toute ambiguïté, dès l'année prochaine, nous nous retrouverons dans pareilles circonstances tout simplement au souper du club. Vient ensuite le problème de la date. Nous voulions, dans notre esprit, que les bénévoles puissent négocier leurs cartes vertes et donc être invités par La Godasse. Mais pour ce faire, il fallait que ce souper ait lieu après notre dernière marche de l'année, je parle d'Oupeye-Maastricht-Oupeye, programmée le 17 novembre en 2012. Donc, inévitablement, nous nous retrouvons au début décembre avec des conditions météorologiques parfois précaires. Rappelez-vous l'année dernière. Aussi, la date sera avancée de quelques semaines. Ne manquez pas de lire attentivement la rubrique « dates à retenir » dans les prochains Info-Godasse. (NDLR : samedi 13 octobre 2012).

Nos déplacements en car connaissent un succès qui ne s'est pas démenti cette année. Et deux fois, nous avons pu affréter un véhicule plus spacieux quelques jours avant le voyage. Mais il est impératif que tout le monde respecte bien les quelques règles du jeu. Une fois les cinquante premières places réservées, nous gérons une liste d'attente qui ne demande qu'à s'allonger. Un premier palier atteint, nous contactons la compagnie de cars pour prendre les dispositions. Lors de la présentation du déplacement, vous pourrez toujours lire une date butoir pour le paiement, date qu'il faut respecter sinon les ennuis commencent. Nous avons remplacé, lors du dernier voyage à Montenau, un membre inscrit qui n'avait plus donné signe de vie et, de surcroît, injoignable sur son portable. Et la veille de l'excursion, comme à Lourdes, une réapparition. Heureusement, un concours de circonstance heureux a permis de résoudre le problème en dernières minutes. Nous voulons aussi éviter de partir avec quelques places libres dans le car alors que des membres restent sur le carreau à Oupeye. Nous comptons sur votre compréhension. Mettez-vous en règle pour la date indiquée ou avertissez de votre absence.

Pour votre information, nous étions 74 bénévoles le dimanche 7 août à venir œuvrer à la réussite de la marche de La Godasse. Encore un grand merci à tous. Vous avez montré une belle image de notre club. Plusieurs personnes ont remarqué la bonne humeur et la bonne entente entre nous. Que cela continue encore longtemps. Mais, avant de terminer, je voudrais aussi mettre en lumière les bénévoles

de l'ombre. Loin des feux de la rampe, leur travail contribue tout simplement à la vie du club avec, souvent, une disponibilité et un savoir-faire exemplaires. Je pense à l'équipe montage et démontage des chapiteaux, préparation et rangement du matériel lors d'une manifestation, entretien du local et du parc, réalisation et réparation du matériel. Je pense aussi aux membres du comité qui consacrent aussi pas mal de temps : sans comité, pas de club.

C'est à vous tous que cette soirée est dédiée, c'est à vous tous que je lève mon verre.

Bon repas et bonne soirée.

Joseph Mertens

Dates à déjà bloquer en 2012

Vendredi 06 janvier 2012 à 19h00	→	Santiago : préparation du sac à dos (au local)
Dimanche 22 janvier 2012	→	Excursion en train à Knokke (Le Zwin)
Sa 18/dim 19 février 2012	→	<u>Marche parrainée</u> à Battice (LG 042)
Vendredi 24 février 2012	→	Projection d'un diaporama sur deux voies de St-Jacques
Samedi 17 mars 2012	→	A.G. de La Godasse Oupeye aux « Ateliers du Château »
Mercredi 04 avril 2012	→	Versement du deuxième acompte pour l'Alsace
Vendredi 06 avril 2012	→	Prologue de la Marche des Bourgeons au local
Dimanche 15 avril 2012	→	<u>car</u> à Floing (Ardenne de France, près de Sedan)
Mercredi 18 avril 2012	→	Marche des Bourgeons (La Godasse Oupeye)
Mercredi 16 mai 2012	→	Versement du solde pour l'Alsace
Vendredi 25 au lundi 28 mai 2012	→	Voyage de La Godasse en Alsace
Samedi 12 / dimanche 13 août 2012	→	Grande Marche de La Godasse Oupeye
Samedi 13 octobre 2012	→	Souper des Bénévoles aux « Ateliers du Château »
Samedi 17 novembre 2012	→	Marche Oupeye-Maastricht-Oupeye

Distrayez-vous un peu.

Sudoku 2^{ème} dan

2			1					
	7				3	2	6	
		9		5			3	
7								3
		5		9				7
	1				8			2
	3					4	1	
	5	1				7	2	8
			4	1	2		9	

Sudoku 3^{ème} dan pro

	7					9	3	
4			7					
		6			8			7
	6			3			1	4
			5	6			7	
		8						3
2						8		
3			6	1				
		7	4		5			

Vœux.

Le comité de La Godasse Oupeye présente ses meilleurs vœux à tous les membres.

Que tout au long des jours de cette nouvelle année vous puissiez trouver le bonheur et la santé. C'est tout le mal que l'on vous souhaite.

Le calendrier 2012 de La Godasse se complète.

Lors de chaque parution de votre revue préférée, consultez le cadre des dates à bloquer. Au fur et à mesure des parutions, il se complète. Seule l'édition la plus récente fait office de loi.

Oupeye-Maastricht-Oupeye : remerciements.

Le 12 novembre dernier, La Godasse Oupeye a organisé sa « classique ». Quelques 203 courageux marcheurs sur les 540 au total ont apprécié notre parcours des 50 km au départ du refuge d'Aaz à Hermée. Merci aux bénévoles et aux 33 godassiens pour leur participation.

Vente de miel

A La Godasse, nous comptons deux membres apiculteurs. Pour ceux qui raffolent de ce produit 100% naturel, vous pouvez contacter Marc Lambrecht, rue Vieux Moulin, 26 à 4690 Eben-Emael (0499/31.10.46) ou encore Emile Lepage, rue de Hermalle, 69 à 4680 Oupeye (04/240.41.66 ou 0474/29.22.58).

En route vers Santiago.

Pour les candidats au départ, il est temps maintenant de se manifester.



Réunion au local le vendredi **06 janvier à 19h.**

A l'ordre du jour :

- Choix des dates et durée du périple.
- Préparation du sac à dos.
- Dernières nouvelles.

Présence indispensable des intéressés !

Qui peut venir à l'aide ?

Dans le cadre de notre préparation vers Compostelle, il sera organisé un week-end



de marche « en conditions réelles » avec logement en gîte. Afin de limiter les frais pour les hésitants, qui pourrait prêter, pour cette occasion, un sac à dos de 40 voir 50 litres ? Merci de contacter le club dans les prochains jours. Déjà un grand merci pour votre collaboration.

Voyage à Knokke le dimanche 22 janvier 2012.

La Godasse organise une excursion en train le dimanche 22 janvier 2012 pour rendre visite au club « Wandelende

Noordzee-Boys (Akt 072) ». Il nous propose les distances de 06, 10, 15, 21 et 32 km. Vous aurez l'occasion, lors de cette marche, de découvrir la côte et la réserve naturelle du Zwin en hiver. Nous prendrons ensemble le train de 07h02 à la gare d'Ans (parking aisé) pour arriver à Knokke à 09h54. Covoiturage possible à partir du local à 06h15. Retour à votre meilleure convenance si vous le désirez. Nous profiterons du *billet Shopping*, billet aller-retour au prix forfaitaire de 9,90 € en 2^{ème} classe. La Godasse Oupeye prendra à sa charge l'inscription à la marche.

Inscriptions auprès de Marie-Claire.

Invitation à tous.

La prochaine marche parrainée : 18 ou 19 février 2012.

Notre prochaine marche parrainée aura lieu à Battice le 18 ou 19 février 2012.

Plus de renseignements dans cet Info-Godasse.

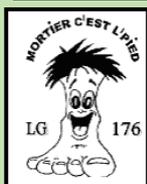
Venez-y nombreux.

Diaporama sur deux voies de St-jacques.



Le vendredi 24 février, au local vers 20h15, présentation en images du chemin d'Arles et de la voie du Puy, chemins de Saint-Jacques arpentés par certains de nos membres ces derniers mois.

Francorchamps - Mortier → 55 km



Le club de marche *MORTIER C'EST L'PIED* organise le samedi 14 avril 2012 la marche en ligne dont question. Plusieurs godassiens ont émis le désir d'y participer. Pour rappel, un transport en bus conduira les marcheurs dans les installations du célèbre circuit automobile à partir de 05h 30 le matin et un parcours fléché les ramènera à Mortier. Inscription + bus = 6 €, sur réservation uniquement.

L'objectif est de marcher en groupe et d'arriver tous ensemble.

Intéressés ?

Faites-vous connaître.

Le club propose une inscription collective le 17 mars, lendemain de notre A.G.

RDV à Mortier le 14 avril à 05h15 au plus tard pour prendre tous ensemble le premier transport.



La Mutualité Neutre de la Santé.

La Mutualité Neutre de la Santé intervient aussi pour ses membres dans l'affiliation dans un club sportif.

Formulaires à votre disposition au local

La Mutualité chrétienne rembourse 35 euros par an.

La Mutualité chrétienne de Liège rembourse 35 euros par an dans les frais d'abonnement sportifs, sans distinction d'âge !

La Mutualité chrétienne encourage tous ses membres à se maintenir en forme et à préserver leur santé dès le plus jeune âge. A partir du 1er

janvier 2012, elle rembourse encore **35 euros par an sans distinction d'âge** à tous ceux qui peuvent justifier d'une pratique régulière d'un sport dans un club. Intéressé(es) ? Contactez le club La Godasse afin de vous procurer le document adéquat pré rempli.



Activ'jeunes

Pour soutenir les jeunes dans la pratique du sport, cette mutualité a créé l'avantage « Activ'jeunes », réservé aux jeunes de 2,5 à 20 ans accomplis. Elle se propose de rembourser les frais liés à l'affiliation à un club sportif jusqu'à 25 € par an et par enfant depuis le 01/07/2010. Si vous deviez être dans le cas, vous pouvez vous présenter un vendredi soir au local afin de vous procurer l'attestation type nécessaire.

Calendrier des Marches Janvier 2012

- Lu. 02/01 - **18-12-06 km**
08h00-16h00 / O.C. LUTSELUS – Pastorijstraat 7 - 3590 - DIEPENBEEK
Organisateur: VL 045 – DE SCHOVERIK
- Me. 04/01 - **12-06 km**
11h00-17h00 / Amicale Concorde - Rue du Heusay, 31 - 4610 - BEYNE-HEUSAY
Organisateur: LG 144 - LES ROTEUS DI HOUSSAIE BEYNE-HEUSAY
- Sa. 07/01 et Di. 08/01 - **20-15-10-06 km**
07h00-14h00 / Jeugdgebouw Jong Nederland – Hopschet, 2 – NL. 6294 BL VIJLEN
Organisateur: NL 023 – JO-NE VIJLEN
- Lu. 09/01 – **15-10-05 km**
09h00-16h00 / Parochiezaal – Kasteelstraat – 3840 – HOEPERTINGEN
Organisateur: L 039 – DE LOONSE TSJAFFELEERS vzw
- Me. 11/01 – **20-12-08-05 km**

09h00-16h00 / O.C. Jeugdparc – Maaseikersteenweg, 55 - 3620 – LANAKEN
- SMEERMAAS

Organisateur: VL 005 – W.S.V. DE SPARRETRIPPERS

- Sa. 14/01 - **50-42-21-12-06 km**
06h00-09h00 sur 50 km et 06h00-14h00 sur les autres circuits / Collège du Sartay - Rue Pierre Henvard, 64 - 4053 - EMBOURG-CHAUDFONTAINE
Organisateur: LG 004 - FORTS MARCHEURS EMBOURG
- Di. 15/01 - **21-12-06 km**
06h00-14h00 / Collège du Sartay - Rue Pierre Henvard, 64 - 4053 - EMBOURG-CHAUDFONTAINE
Organisateur: LG 004 - FORTS MARCHEURS EMBOURG
- Lu. 16/01 – **19-16-10-06 km**
08h00-16h00 / St. Hubertuszaal – Runkstersteenweg 149 - 3500 – HASSELT-RUNKST
Organisateur: L 021 – W.S.V. DE TROTTERS VZW
- Sa. 21/01 - **12-06-03 km**
14h00-19h00 / Salle "Le Cercle" - Place Communale - 4340 - AWANS
Organisateur: LG 082 - S.C.M.L. MAMMOUTH
- Sa. 21/01 et Di. 22/01- **30-21-15-07-04 km**
08h00-14h00 / Salle du Patro - Rue G.Lemeer - 4340 - VILLERS-L'EVEQUE
Organisateur: LG 041 - LES PANTOUFLARDS DE VILLERS-L'EVEQUE
- Sa. 21/01 et Di. 22/01-**20-12-06-04 km**
08h00-14h00 / César-Franck-Athenäum – Parkstrasse, 32 - 4720 – KELMIS (LA CALAMINE)
Organisateur: VGDS 010 – MARSCHFREUNDE KELMIS

• **Di. 22/01 – Déplacement de La Godasse en train à Knokke**

Organisateur: Lg 063 – LA GODASSE OUPEYE

Informations complémentaires dans ce journal

- Lu. 23/01 – **18-16-12-10-06 km**
08h00-15h00 / Zaal Lindenhof - Gelinden Dorp - 3800 – GELINDEN-SINT-TRUIDEN
Organisateur: VL 028 – AVIAT-SINT TRUIDEN
- Sa. 28/01 -**12-07-05 km**
14h00-17h00 / Salle de gymnastique – rue des Awirs, 222 - 4400 - AWIRS - FLEMALLE
Organisateur: LG 158 - LES GLOBE-TROTTERS
- Di. 29/01 - **21-12-07-04 km**
07h00-15h00 / Centre Récréatif - Av.de la Porallée - 4920 - REMOUCHAMPS
Organisateur: LG 122 - LES GADLIS DE PERON D'OR
- Di. 29/01 - **21-12-06 km**
07h00-15h00 / Salle "La Bruyeroise" - Rue Elvaux Bruyères, 168 - 4651 - BRUYERES-BATTICE
Organisateur: LG 170 - MARCHEURS AMICALE CYCLO TANDEM MANAIHANT
- Lu. 30/01 – **15-10-05 km**
08h00-15h00 / Ons Tehuis – Jonkersblook, 6 - 3600 – GENK-WINTERSLAG
Organisateur: L 006 – W.S.V. DE HEIKNEUTERS GENK vzw

Calendrier des Marches Février 2012

- Sa. 04/02-**13-07-04 km**
14h00-19h00 / Salle « Athénée Royal d'Alleur » - rue de la Vallée, 60 - 4432 - ALLEUR
Organisateur: LG 032 - LA SAVATE ALLEUROISE
- Di. 05/02 – **20-12-06-04 km**

- 07h00-15h00 / Centre Culturel de Cornesse – route de Soiron, 18 - 4860 - PEPINSTER
Organisateur: LG 006 – HÖEGNE ET VESDRE
- Lu. 06/02 - **18-12-06 km**
08h00-16h00 / Taal Terloght – Helstraat, 22 - 3590 - DIEPENBEEK
Organisateur: VL 045 – DE SCHOVERIK
 - Me. 08/02 – **20-12-08-05 km**
09h00-15h00 / Cultureel Centrum – Aan de Engelse Hof, 10 - 3620 - LANAKEN
Organisateur: VL 003 – W.S.V. DE SPARRETRIPPERS LANAKEN
 - Sa. 11/02- **13-07-04 km**
14h00-19h00 / Maison de Village « La Bovinia »– rue Mignolet, 78a – 4300 – BOVENISTIER (WAREMME)
Organisateur: LG 157 – LES CLAP SABOTS POUSSET
 - Sa. 11/02– **45-21-12-06-04 km**
45 km : marche en ligne Valkenburg-Clermont le samedi préinscription obligatoire
07h00-14h30 / Salle Saint-Jean - CLERMONT-SUR-BERWINNE - 4890 - THIMISTER-CLERMONT
Organisateur: LG 034 - LES PEDESTRIANS DE CLERMONT-SUR-BERWINNE
 - Lu. 13/02 – **15-10-05 km**
08h00-15h00 / Zaal De Hazelaar – Merellaan, 17 - 3500 – HASSELT
Organisateur: L 071 – TERUG OP STAP – POST HASSELT
 - Me.15/02 – **15-10-05 km**
08h00-15h00 / Zaal Beterveld – Schoolstraat, 23 - 3740 - SCHOONBEEK
Organisateur: L 080 DE DEMERSTAPPERS BILZEN
 - Sa. 18/02 - **12-06-04 km**
14h00-19h00 / Salle Communale « La Jeunesse » - Cour des Mayeurs, 6 - 4671 - HOUSSE
Organisateur: LG 066 - LES TRAFTEUS HOUSSE
 - **Sa. 18/02 – 30-20-10-05-04 km MARCHE PARRAINÉE**
06h30-14h30 / Salle Saint Vincent - Rue du Centre - 4651 - BATTICE
Organisateur: LG 042 - MARCHEURS DU FORT DE BATTICE
 - **Di. 13/02– 20-10-05-04 km MARCHE PARRAINÉE**
06h30-14h30 / Salle Saint Vincent - Rue du Centre - 4651 - BATTICE
Organisateur: LG 042 - MARCHEURS DU FORT DE BATTICE
 - Lu. 20/02 – **19-11-08-05 km**
08h00-16h00 / St. Hubertuszaal – Runkstersteenweg 149 - 3500 – HASSELT-RUNKST
Organisateur: L 021 – W.S.V.DE TROTTERS VZW
 - Sa. 25/02 et Di. 26/02– **21-13-07-04 km**
06h30-14h00 / Mater Dei – rue de l'Esplanade, 12 – 4141 – BANNEUX (LOUVEIGNE)
Organisateur: LG 108 – LI DJOYEUSE ETINTE TRASENSTER
 - Lu. 27/02 -**18-12-10-06 km**
08h00-15h00 / Gemeentelijke Feestzaal - Dorpstraat - 3800 – AALST-SINT-TRUIDEN
Organisateur: VL 028 – AVIAT-SINT-TRUIDEN
 - Me. 29/02 - **18-12-08-06 km**

Calendrier des Marches Mars 2012

- Sa. 03/03 - **12-06-04 km**
14h00-19h00 / Cercle Paroissial - Devant le Pont - 4600 - VISE
Organisateur: LG 010 - MARCHEURS DE LA BASSE-MEUSE VISE
- Sa. 03/03- **50-42-25-20-15-10-05 km**
07h00 -09h00/ 07h00-15h00 sur les autres circuits / Salle Le Roxy - Ecole Notre-Dame -
Place du Carcan, 13 - 4260 - BRAIVES
Organisateur: LG 149 - LES PETITS PAS FUMALOIS
- Sa. 03/03 et Di. 04/03 – **30-21-12-07-04 km**
Départ: Terrain de football Henry Moulin - 4980 - TROIS-PONTS
07h00-13h00 sur 21 km / 07h00-14h00 sur 12 km / 07h00-15h00 sur 6 km
Organisateur: LG 148 - LES SPIROUX TROIS-PONTS
- Di. 04/03 - **25-18-13-08-05 km**
07h00-15h00 / Salle Le Roxy - Ecole Notre-Dame - Place du Carcan, 13 - 4260 -
BRAIVES
Organisateur: LG 149 - LES PETITS PAS FUMALOIS
- Lu. 05/03 - **18-12-06 km**
08h00-16h00 / O.C. Rooierheide Patersplein - 3590 - DIEPENBEEK
Organisateur: VL 045 – W.S.V. DE SCHOVERIK DIEPENBEEK
- Sa. 10/03 - **14-07-05 km**
14h00-19h00 / Salle CPAS Ougrée-Haut - Avenue du Centenaire, 400 - 4102 -
OUGREE-SERAING
Organisateur: LG 059 - LES ROUBALEUS SERAING
- Sa. 10/03 et Di. 11/03- **20-13-07-05 km**
07h00-14h00 / Al Vile Cinse - Rue des Trixhes, 63 - 4607 - BERNEAU
Organisateur: LG 167 - AL VILE CINSE BERNEAU

Pour les changements de dernières minutes, vous pouvez consulter le site de la fédération
www.ffbmp.be/Breaking news

J.J.

Bienvenue à La Godasse Oupeye.

Nous souhaitons la bienvenue au club à

Mr	BOURDOUX	Jean-Luc	habitant à	4682	Heure-le-Romain
Mme	CHOFFRAY	Joëlle	habitant à	4000	Rocourt
Mme	DONNET	Jacqueline	habitant à	4020	Wandre
Mme	GERTRUDA	Nelly	habitant à	4000	Liège
Mr	GOEBBELS	François	habitant à	4000	Liège
Mr	LYCOPS	Freddy	habitant à	4020	Wandre
Mme	SIMAEYS	Christelle	habitant à	4682	Heure-le-Romain
Mme	SWYNS	Irène	habitant à	3500	Hasselt
Mme	LEQUEUX	Anne-Marie	habitant à	6043	Ransart
Mme	KESSEN	Paulette	habitant à	4031	Angleur

Mr	SCHOUTEDEN	Joseph	habitant à	4690	Rocleng-sur-Geer
Mme	KUPPENS	Solange	habitant à	4690	Rocleng-sur-Geer
Mr	MANIQUET	Didier	habitant à	4432	Alleur
Mme	DEBUSSCHERE	Nadine	habitant à	4432	Alleur
Mr	LAI	Efio	habitant à	4041	Vottem
Mr	GERARD	Claudy	habitant à	4041	Vottem
Mme	CHAINEUX	Fabienne	habitant à	4041	Vottem

Voyage en Alsace : du vendredi 25 mai au lundi 28 mai 2012 (Pentecôte).

Voici la liste des membres en ordre de versement de l'acompte dans l'ordre d'arrivée sur les extraits de compte. Je ne doute pas qu'il y aura encore quelques changements ou désistements dans les prochaines semaines. Nous ferons tout notre possible pour satisfaire le plus grand nombre. Nous sommes tenus pour l'instant par les 26 chambres double retenues à l'hôtel (dont une pour le chauffeur).

1+2	Lazzari Robert + Mertens Marie
3	Jeukens Lambert
4+5	Frognet Marcel + Thomas Myriam
6+7	Mertens Joseph + Demaret Marie-Claire
8+9	Godard Pierre + Thys Jeanine
10+11	Libert Lucien + Godard Chantal
12	Godard Paulette
13	Godard Claude
14+15	Stouvenakers Freddy + Mertens Francine
16+17	Lambrecht Marc + Lebeau Henriette
18	Flandre Annie
19+20	Tittaferrante Joseph + Philippet Adeline
21+22	Galleni Giancarlo + Bongiorno Angèle
23+24	Lottin Léon + Corbeau Paulette
25+26	Williaume Cyrille + Gonzalez Maria
27	Jamar Josette
28	Huberty Jean-Marie

29	Dony Claudy
30	Peduzy Michel
31+32	Delcomminette Paul + Marin Laura
33+34	Dupont Claudy + Walravens Daisy
35+36	Sabatino Luigi + Marteau Jeannine
37	Fraiture Marie-rose
38	Thys Lelia
39+40	Murzeau Michel + Aroca Carmen
41	Roman Anita
42	Delderenne Walthère
43+44	Detiste Guy + Joos Léa
45+46	Goethals Jean-Claude + Lenoir Yvonne
47	Destordue Ghislain
48+49	Marteau Alfred + Gueury Francine
50+51	Choffray Claude + Liesens Anne-Marie
52+53	Durant Jacques + Chatokine M-Jeanne
54	Balogh Judit

Certains « célibataires » en ordre utile ont déjà pris leurs dispositions pour occuper la même chambre.

Flandre Annie + Thys Lelia
Huberty J-Marie + Delderenne Walthère
Dony Claudy + Peduzy Michel

Aux autres de s'arranger et d'en informer le comité.

PASSEPORT JEUNESSE 2012

(opération pour les enfants de moins de 14 ans au 1^{er} janvier 2012, soit les enfants nés en 98, 99, ..., 2011 accompagnés d'un adulte marcheur)

Le texte ci-dessous donne les grandes lignes de la procédure pour le PASSEPORT JEUNESSE en 2012. Il n'y a aucun changement par rapport à 2011 sauf qu'un passeport unique pour les affiliés comme les non affiliés est édité. En délivrant le document, le permanent complètera les mentions « affilié » ou « non affilié » sur le passeport et sur son talon.

A partir du 1er janvier 2012 :

1) **Les titulaires d'un passeport 2011** (ou plus ancien) continueront à faire estampiller leurs marches sur le même passeport en 2012 : les passeports antérieurs restent valables en 2012.

2) **Pour les affiliés à un club :** tous les Passeports Jeunesse seront gratuits sur présentation de la carte de membre 2012. Il est donc nécessaire d'avoir sa carte de membre dans son carnet : ce sera la seule preuve d'affiliation à admettre par les permanents.

3) **Pour les non affiliés à un club :** tous les Passeports Jeunesse seront payants (le premier comme les suivants coûteront 4,00 euros). Il en sera de même pour les affiliés non en mesure de présenter leur carte de membre. Les non affiliés devront s'affilier à un club dès la deuxième année de leur passeport pour continuer à recevoir le cadeau. Ils ne seront plus assurés par la fédération que l'année de la délivrance de leur premier passeport.

4) **Comme avant :**

* La distribution des passeports et des cadeaux et la rentrée des passeports au responsable fédéral se fait via les permanents.

* La distribution des cartes gratuites sur présentation et paraphe du passeport se fait par les clubs organisateurs.

* Toutes les marches FEDERALES (belges ou non) peuvent être estampillées sur le Passeport, sans limitation de nombre. Aucune autre marche ne peut y être estampillée.

5) **Les clubs ne peuvent pas** délivrer de carte gratuite de participation à un adulte sans présence physique de l'enfant lui-même. Merci de respecter cette contrainte pour éviter les abus.

Michel Cornilly, Responsable Promotion FFBMP

N° Entreprise : 0414.009.262

NB : Les enfants ayant 14 ans au 1er janvier 2012 (donc nés en 1997), titulaires d'un passeport 2011 ou plus ancien peuvent le compléter en 2012, mais n'ont plus droit à un nouveau passeport.

Rappel assurance

Le marcheur

- Chaque marcheur de la fédération ayant payé au responsable de son club le montant de l'assurance recevra de celui-ci sa carte annuelle de membre actif. Vous y lirez votre numéro de membre à communiquer lors de tout accident.
- Un membre ne peut être affilié que dans un seul club F.F.B.M.P.

Début de l'assurance.

- Le marcheur n'est assuré que lorsque le montant de son affiliation est versé et lorsqu'il est enregistré sur le site de la FFBMP.

Les marches assurées.

- Seules les marches prévues dans les calendriers FBSP, ADEPS et INTERNATIONAL IVV sont couvertes par notre assurance.
- Le marcheur F.F.B.M.P. qui a payé son inscription (et en possession de sa carte de contrôle dûment remplie) est assuré sur le parcours fléché et prévu par l'organisateur, à partir de l'heure de départ prévue au calendrier.

Il aura néanmoins la possibilité d'avancer ce départ au maximum d'une heure si un bureau secrétariat de départ fonctionne déjà et si les contrôles sont déjà ouverts.

En outre, il sera assuré jusqu'à son retour au local prévu pour l'arrivée.

Le marcheur est assuré sur le parcours le plus direct pour se rendre de son domicile au lieu de la marche et pour le retour ou le départ vers un autre lieu de marche.

ATTENTION ! Il n'est pas couvert sur le trajet aller, retour de et vers une marche ADEPS et d'un circuit permanent.

Que faire en cas d'accident ?

Lors de l'accident :

- Prenez des témoins (nom, prénom et adresse). Il faut au moins DEUX TÉMOINS. Si vous êtes seul sur le parcours, prenez comme témoins des personnes présentes au point de contrôle le plus proche ou, en rentrant à la salle, des personnes qui peuvent constater votre état.
- Rentrez à la salle le plus rapidement possible.

Dans la salle :

- Demandez au responsable de l'organisation, ou au responsable assurance du club visité, **une déclaration d'accident**, même si votre chute vous semble bénigne.
Attention, une partie de celle-ci doit être remplie par l'organisation : en cas de doute, demandez conseil au permanent.
- S'il ne s'agit pas d'une déclaration ETHIAS (par exemple en Flandre ou à l'étranger), conservez votre carte de départ avec le cachet du club.

Le plus rapidement possible :

- Faites vous examiner par un médecin **LE JOUR MÊME, voire dans les 24 heures au plus tard.**

- Faites compléter la déclaration d'accident par le médecin (ou éventuellement par le secrétariat de la clinique ou de l'hôpital). S'il n'y a pas d'emplacement à compléter par un médecin sur le modèle de la déclaration, réclamez un certificat médical. Celui-ci est indispensable pour l'assurance.

Faites parvenir à votre responsable assurance club, Mr André REMACLE pour La Godasse, la déclaration (éventuellement accompagnée de la carte de départ et du certificat médical). **EN AUCUN CAS**, vous ne pouvez renvoyer vos documents directement chez ETHIAS.

En cas de changement d'adresse, il vous incombe d'avertir le responsable Assurances et le club le plus rapidement possible.

La Marche parrainée à « Les Marcheurs du Fort de Battice » les 18 ou 19 février 2012.

Vous avez pu lire dans le tableau des dates à bloquer en 2012, bientôt une prochaine « Marche parrainée ». De quoi s'agit-il exactement.

Nous voulons privilégier quelques clubs voisins en invitant nos membres à s'y rendre lors d'une marche sélectionnée. Ces clubs, trop près géographiquement que pour s'y rendre en car, méritent notre estime pour diverses raisons. Ainsi, les 18 **ou** 19 février prochain, vous vous rendrez à la table d'inscription de « Marcheurs du Fort de Battice » Salle Saint Vincent, rue du Centre à 4651 Battice en précisant que vous êtes membres de La Godasse Oupeye. Vous serez invités à apposer une vignette nominative autocollante de notre club sur la feuille préparée à cet effet. En échange, vous recevrez, **gratuitement**, une carte de participation ainsi que deux jetons à négocier contre deux boissons de base à consommer sur place, soit les mêmes conditions que lors d'une excursion en car. À l'issue de l'organisation, La Godasse entrera en contact avec le club mis à l'honneur pour honorer sa dette. La feuille garnie des étiquettes nous sera restituée en guise de preuve.

Pour rappel, vous pouvez commander au local les étiquettes nécessaires au prix de 0,50 euro la feuille de 52 unités.

Vous avez encore des questions ? N'hésitez pas à les poser pour une bonne application de la démarche.

Oupeye – Maastricht - Oupeye

Voici, pour information, le classement complet des clubs de notre marche du 12 novembre 2011.

Club	Localité	Ref	Nb Total	50 km	4-8-12 km
Individuels	-	-	63	33	30
OLAT	-	-	2	2	0
W.S.V. Mol	Mol	A 001	3	3	0
W.S.V. Beekackers Beerse V.Z.W.	Turnhout	A 011	2	2	0

De Kleitrappers Terhagen	Boom	A 013	1	1	0
W.S.V. De Ranstuilen Rants V.Z.W.	Antwerpen	A 017	1	1	0
De Noorderkempen Hoogstraten	Hoogstraten	A 038	2	2	0
De Bavostappers Zittaart	Meerhout	A 046	2	2	0
Wijtschotduivels Schoten	Schoten	A 056	2	2	0
De Stroboeren	Merksem	Akt 056	1	1	0
WW Wandelclub Kwik Bornem	Bornem	Akt 076	1	1	0
De Postiljon	Merelbeke	Akt 091	1	1	0
Scheldestappers Zingem	Zingem	Akt 105	4	4	0
De Kwartels	-	Akt 143	2	2	0
Reynaertstappers	Belsene-Sinaai	Akt 150	4	4	0
W.S.V. Egmont	Zottegem	Akt 163	1	1	0
De Brigandtrotters	-	Akt 245	1	1	0
Euraudax-Merksem	Merksem	Akt 258	1	1	0
W.S.P. Heverlee-Leuven V.Z.W.	Heverlee	B 005	1	1	0
Wandelsportclub Langdorp V.Z.W.	Langdorp	B 006	1	1	0
Trip-Trap Kumtich V.Z.W.	Kumtich	B 021	4	4	0
De Ijsetrippers Overijse V.Z.W.	Overijse	B 025	1	1	0
Globetrotters Hageland Tielt-Winge	Leuven	B 036	1	1	0
De Grashoppers Keiberg v.z.w.	Zichem	B 044	5	4	1
Wandelclub Boutersem Sportief	Boutersem	B 050	1	1	0
Les Marcheurs du Hain	Braine l'Alleud	BBW 016	2	2	0
Amicale Marcheurs Indépendants	Chaumont	BBW 017	4	4	0
Section Marche Police de Jette	Bruxelles	BBW 032	1	1	0
La Bruegelienne	Ittre	BBW 048	2	2	0
WW Club Ettelbruck	Ettelbruck	GDL 110	1	1	0
Wandelfrenn "La Sûre" Bettendorf asbl	Bettendorf	GDL 115	3	2	1
Club Pédestre Ecuireuil de Châtelet	Châtelet	HT 006	1	1	0
Marcheurs du XII de Marcinelle	Marcinelle	HT 011	1	1	0
Marcheurs de la Police de Jumet	Jumet	HT 014	1	1	0
Les Gratte-Pavés	Erquelines	HT 019	1	1	0
Les Marcheurs Police de Mons	Mons	HT 061	1	1	0
Les Trouvères club de marche	Ellezelles	HT 062	2	2	0
Les Aigles de Bellecourt	Manage	HT 065	1	1	0
Mont-Marche Tournai	Tournai	HT 075	1	1	0
W.S.V. De Trotters v.z.w.	Hasselt	L 021	3	1	2

W.S.V. Wandelend Paal v.z.w.	Paal	L 023	2	1	1
De Loonse Tsjaffeleurs v.z.w.	Borgloon	L 039	1	1	0
De Demerstappers Bilzen	Bilzen	L 080	4	4	0
Forts Marcheurs Embourg	Embourg	LG 004	4	3	1
Marcheurs de la Basse-Meuse Visé	Visé	LG 010	2	0	2
Cercle des Marcheurs de Saive	Saive	LG 013	22	5	17
Les Compagnons de St Hubert	Aubel	LG 015	5	1	4
Les Marcheurs Fouronnais	Fourons	LG 017	2	0	2
"Les Vaillants"- Chatqueue-Seraing	Seraing	LG 023	2	0	2
Les Goé-Lands	Goé	LG 031	5	2	3
La Savatte Alleuroise	Alleur	LG 032	9	1	8
Les Pédestriens de Clermont s/Berwinne	Clermont S/B	LG 034	5	3	2
Les Pantouflards de Villers-l'Évêque	Villers-l'Évêque	LG 041	4	1	3
Les Marcheurs du Fort de Battice	Battice	LG 042	6	0	6
Les Marcheurs des Echos de la Mehaigne	Hannut	LG 044	4	2	2
Noir et Blanc-Romsée	Romsée	LG 048	3	0	3
Les Gais Lurons-Melen	Melen	LG 050	4	2	2
Les Marcheurs Franchimontois	Theux	LG 052	1	1	0
Marche club les Pépins	Pepinster	LG 057	5	0	5
Club Marcheurs "M-3-F" Plombières	Plombières	LG 061	2	0	2
La Godasse Oupeye	Oupeye	LG 063	33	4	29
Les Trafteus-Housse	Housse	LG 066	10	0	10
Coeur et Marche-Engis	Engis	LG 075	12	0	12
S.C.M.L. Mammouth	Awans	LG 082	4	3	1
Ami Marcheurs Ivoz	Ivoz-Ramet	LG 093	16	2	14
Hermathenaé Spa	Spa	LG 098	2	1	1
Cercle Marcheurs Vert et Blanc Stembert	Stembert	LG 101	1	1	0
Marcheurs Alliance Warsage	Warsage	LG 103	13	1	12
Les Pingouins de Bellaire	Bellaire	LG 107	16	1	15
Li Djoyeuse Etinte	Trasenster	LG 108	16	1	15
Club de Marche des Charmilles-Xhoffraix	Xhoffraix	LG 109	6	0	6
"Pomona-Trotters"	Welkenraedt	LG 112	1	0	1
Tremplin Angleurois	Angleur	LG 119	1	0	1
La Savate Marchinoise	Marchin	LG 125	2	0	2
Les Hermallis	Hermalle S/Huy	LG 135	4	0	4
Les Amis du Tumulus	Wareme	LG 136	8	0	8

Les Marcheurs du Geer	Bassenge	LG 137	2	0	2
Les Corsaires de Sart-lez-Spa (<i>car</i>)	Sart-lez-Spa	LG 138	34	0	34
Stavelot Marche Club	Stavelot	LG 142	1	0	1
Les Roteus di Houssaie	Beyne-Heusay	LG 144	14	1	13
Les Claps Sabots de Pousset	Pousset	LG 157	14	2	12
Les Globe-Trotters - Awirs	Flémalle	LG 158	8	1	7
Les Longs Pieds Antheitois	Antheit	LG 160	3	1	2
Al Vile Cinse Berneau	Berneau	LG 167	4	0	4
Les Djoyeux d'à Tultay	Tavier	LG 172	1	1	0
Les Amis du Henry Fontaine Grand-Hallet	Grand-Hallet	LG 174	5	1	4
Mortier c'est l'pied	Mortier	LG 176	9	3	6
Marcheurs Coude à Coude	Neupré	LG 179	4	3	1
Les Routheux Izel	Izel	LUX 008	2	0	2
Les Djoyeux Gouvions Gouvy	Gouvy	LUX 010	2	2	0
Les Hirondelles Longvilly	Longvilly	LUX 015	1	1	0
Les Marcheurs de la Famenne	Hargimont	LUX 034	2	2	0
Les Bourlingueurs du Sud	Athus	LUX 040	1	0	1
Les Sabots de Godefroy	Bouillon	LUX 041	1	1	0
Club des Marcheurs de Floreffe	Floreffe	NA 006	3	0	3
Wallonia - Namur	Namur	NA 009	3	2	1
Les Spartiates de Gembloux	Gembloux	NA 015	1	0	1
Batteurs de Cuir Dinant	Dinant	NA 016	2	2	0
Les Culs de Jatte du Mauge	Hamois	NA 026	4	4	0
Les Pimpons de Gembloux	Gembloux	NA 046	1	0	1
Les Godasses de Fraire	Fraire	NA 051	1	1	0
Les Djâles d'Anthée	Dinant	NA 052	1	1	0
La Caracole Andennaise	Andenne	NA 056	5	4	1
W.S.V. De Veldlopers Gulpen	Gulpen	NL 029	5	3	2
Paradijske Bertem	Bertem	VB 017	2	2	0
Eifeler Wanderverein Hünningen/Büllingen	Hünningen	VGDS 008	4	3	1
Marschfreunde Kelmis	Kelmis	VGDS 010	2	0	2
W.S.V. De Sparrentrippers	Lanaken	VL 003	1	1	0
WSV Zutendaal	Zutendaal	VL 017	2	2	0
Aviat St-Truiden	St Truiden	VL 028	2	0	2
De Anjertrippers	Hechtel-Eksel	VL 038	1	1	0
W.S.V. Milieu 2000 Lommel	Lommel	VL 043	2	2	0

Blijf Jong Genebos	Kwaadmechelen	VL 044	4	4	0
W.S.V. De Schoverik	Diepenbeek	VL 045	8	6	2
W.S.V. De Heikrekels	Maasmechelen	VL 047	2	2	0
Wandelclub Paul Gerard Beringen	Beringen	VL 051	1	1	0
Tongerse Wandelvrienden	Tongeren	VL 052	1	1	0
W.S.V. Eurek@	Hoeselt	VL 102	2	0	2
Wandelclub JO-NE Vijlen	Vijlen(NL)	VL 104	1	1	0
De Smokkelaars	Maldegem	VWO 046	1	1	0
			540	203	337

Anniversaires

La Godasse Oupeye souhaite un joyeux anniversaire à

Mme	FLANDRE	Annie	née le	4	janvier
Mme	GILLON	Nicole	née le	6	janvier
Mr	LOSCIUTO	Martin	né le	11	janvier
Mme	MARIN	Laura	née le	12	janvier
Mme	WALRAVENS	Daisy	née le	14	janvier
Mme	KRANENBURG	Sonia	née le	17	janvier
Mr	CASSART	Sébastien	né le	17	janvier
Mme	LEBEAU	Henriette	née le	22	janvier
Mr	BILLON	Pierre	né le	22	janvier
Mme	MERTENS	Marie	née le	28	janvier
Mr	MARTEAU	Alfred	né le	30	janvier
Mr	KUCKARTS	Roger	né le	6	février
Mme	HADZIC	Josée	née le	7	février
Mme	KEYKEN	Marie-Thérèse	née le	11	février
Mme	DEMARTEAU	Nicole	née le	11	février
Mme	MARTIN	Josette	née le	20	février
Mme	LAMBERMONT	Yolande	née le	25	février
Mr	NIJS	Florian	né le	25	février
Mme	LEMMENS	Isabelle	née le	26	février
Mr	VANHEUKELOM	Jérôme	né le	27	février

Rien que pour les statistiques

En ce début d'année, il est intéressant de connaître la participation des membres aux marches de l'année écoulée ainsi que les kilométrages parcourus. Sans aucun esprit de compétition ni de lucre, nous vous demandons de remplir le petit talon ci-dessous et de le faire parvenir pour le 31 janvier au plus tard, soit par courrier au secrétariat chez Mme Demaret Marie-Claire rue Sondeville, 20 à 4680 Oupeye, par courriel pour les férus d'informatique, soit de le déposer au local un vendredi soir lors d'une de vos visites. Les tableaux complets paraîtront dans le journal des mois de Mars-Avril

.....a participé durant l'année 2011 à marches.

Kilométrage au 31 décembre 2010: Km.

Kilométrage au 31 décembre 2011: Km.

.....a participé durant l'année 2011 à marches.

Kilométrage au 31 décembre 2010: Km.

Kilométrage au 31 décembre 2011: Km.

.....a participé durant l'année 2011 à marches.

Kilométrage au 31 décembre 2010: Km.

Kilométrage au 31 décembre 2011: Km.

ATTENTION !!!!!

**Si vous n'êtes pas encore en ordre de cotisation pour l'année 2012,
vous ne serez plus assurés dès ce 01 janvier.**

Mieux vaut le savoir !

